



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Je soussigné, Oleg V. Lascov, directeur général et greffier-trésorier, de la Municipalité de Saint-Mathieu, donne avis à tous les citoyens concernés que le Conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu étudiera le 9 avril à 19 h 30, lors d'une séance ordinaire, qui aura lieu dans la salle du Conseil Émerie-Lapointe située au 288, rue principale, une demande de dérogation mineure pour le lot 2 426 638 situé sur la rue Robert.

La demande présentée a pour but de rendre réputée conforme l'implantation d'un abri d'auto attaché à un garage attenant en cours latérale droite sur le lot 2 426 638 :

- Permettre qu'un abri d'auto permanent soit attaché et à moins d'un mètre de distance d'un garage privé attenant au bâtiment principal

Toute personne intéressée peut se présenter à cette séance afin de se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Mathieu, ce 22 mars 2024.

Oleg V. Lascov
Directeur général et greffier-trésorier